

Energie  
EDF SA

# Aides aux pompes à chaleur un choix stratégique qui interroge

Le Groupe EDF a décidé de mobiliser une enveloppe de 240 millions d'euros afin de soutenir le déploiement des pompes à chaleur auprès des particuliers et des entreprises. Si l'objectif affiché s'inscrit dans une logique de transition énergétique et d'électrification des usages, les modalités de cette mesure soulèvent des interrogations.

En effet, ces aides ne sont assorties d'aucune condition liée à la souscription ou au maintien d'un contrat de fourniture d'électricité chez EDF. Concrètement, cela signifie que le groupe finance un dispositif dont les bénéficiaires pourront être captés par ses concurrents, sans aucun retour direct garanti.

Dans un environnement concurrentiel, cela pose la question de la pertinence économique. EDF engage des moyens importants sans sécuriser ni sa base clients, ni ses revenus futurs.

Parallèlement, chacun constate au quotidien les tensions internes : exigences accrues, contraintes organisationnelles, enjeux de recrutement et de fidélisation dans des métiers hautement techniques. Dans ce contexte, le choix d'allouer 240 millions d'euros à un dispositif externe, plutôt qu'à la reconnaissance du travail des salariés, interpelle légitimement.

Cet arbitrage envoie un signal difficilement compréhensible. Alors que les efforts demandés aux équipes sont constants, les marges financières semblent exister lorsqu'il s'agit de politiques externes, mais disparaissent lorsqu'il est question de revalorisation salariale.

Il ne s'agit pas de contester les enjeux de transition énergétique. Mais ceux-ci ne peuvent se faire au détriment de la cohérence économique ni de la reconnaissance des salariés, qui constituent le cœur de la performance de l'entreprise.

Une entreprise solide repose d'abord sur celles et ceux qui la font fonctionner au quotidien. Investir dans les compétences, l'engagement et la rémunération des salariés n'est pas une dépense : c'est aussi un levier stratégique.

Nous appelons donc à une réévaluation de ces priorités, afin de rétablir un équilibre entre ambitions externes et justice interne.

**Les salariés ne doivent pas être la seule variable d'ajustement des choix stratégiques.**

